

Votre interlocuteur Frédéric CATHERINE
Téléphone +33 (0) 1 41 94 24 00
Télécopie +33 (0) 1 41 94 24 01
Courriel frederic.catherine
@dorma.com

Page 1 / 1

ATTESTATION

Par la présente la Sté DORMA certifie que le produit de sa gamme portes automatiques piétonnes type CS 300 répond à l'article 4 de l'arrêté du 21 décembre 1993 (portes et portails automatiques et semi-automatiques sur les lieux de travail), a savoir un effort de poussé statique inférieure à 15 daN à l'ouverture et à la fermeture

DORMA France S.A.S.
2-4 rue des Sarrazins
F - 94046 Créteil
France

Certifie également que ce mécanisme répond à l'article CO 48 dans la mesure où celui-ci est installé comme tel.

Tél. +33 (0) 1 41 94 24 00
Fax +33 (0) 1 41 94 24 01
Fax commandes :
+33 (0) 1 41 94 24 18

A savoir installation de l'interrupteur vert, à membrane déformante à proximité immédiate de la porte à une hauteur comprise entre 1300mm et 900mm du sol.

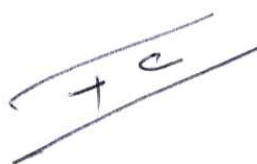
Internet www.dorma.fr
contact.france@dorma.com

La porte installée répond également à la norme européenne de sécurité EN 16005 dans la mesure où un organe de sécurité est installé et réglé afin protéger 200mm de profondeur de chaque côté de chaque vantail.

Capital 4 117 500 €
R.C.S. Créteil 309 456 440

Fait à Créteil le 29 avril 2013

La Direction technique



Frédéric CATHERINE